

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
de la Moyenne Vallée du Gier**

◆◆◆
En mairie de Lorette
Place du IIIème Millénaire
42420 Lorette

☎ : 04.77.02.01.60 E-Mail : siamvg@orange.fr

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 042-254200215-20230316-2023032-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du 16 Mars 2022 à 18 heures 30.

Le Président certifie,

Qu'il a été procédé à une convocation du comité syndical le 07 mars 2023, en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Que la réunion a eu lieu réuni au siège du Syndicat

Que la délibération a été prise à l'unanimité

Que le nombre des délégués en exercice au jour de la séance était de 30 sur lesquels il y avait 19 membres délégués pouvant voter et deux pouvoirs.

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. BONY Vincent, Mme FLECHET Andonella, M. FREYCON Julien, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme MAKAREINIS Marie-José, M. MARAS Louis, Mme MATRICON Nathalie, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, Mme PONTET Marianne, M. PRIVAS Robert, M. TARDY Gérard, M. VASSAL Julien.

- Délégué suppléant désigné par Saint Etienne Métropole :

Mme BEAUJARD-LOPEZ Chantal

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik

Chabanière : M. BRUNON Christian

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, M. DEVIDAL Serge, M. LAGET Bernard, M. ROSSI Xavier, M. SOUBEYRAND Daniel, Mme VERGER Eliane.

Pouvoirs :

De Mme VERGER Eliane à M. TARDY Gérard

De M. SOUBEYRAND Daniel à M. FRANÇOIS Luc

DELIBERATION 2023-03/2: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif 2022 du Syndicat d'assainissement :

- **Constate à l'unanimité** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion 2022 dressé par Monsieur le Receveur du Syndicat,
- **Le Compte administratif 2022** qui peut se résumer ainsi, est soumis au vote après sortie de la salle du Président du SIAMVG :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Mandats et titres émis	862 198.62 €	1 150 130.08 €
Résultat reporté		1 383 721.57 €
Total de l'exercice	862 198.62 €	2 533 851.65 €
Résultat de l'exercice		1 671 653.03 €
INVESTISSEMENT		
Mandats et titres émis	488 578.96 €	590 924.90 €
Résultat reporté		683 744.60 €
Total de l'exercice investissement	488 578.96 €	1 274 669.50 €
	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution d'investissement		786 090.54 €
Résultat de l'exercice (fonctionnement et investissement)		2 457 743.57€
Restes à réaliser	1 164 365.00 €	0 €
Solde d'exécution restes à réaliser	1 164 365.00 €	
Solde cumulé (excédent de financement)		507 288.03€

Après en avoir délibéré et sans la présence du Président sorti de la salle, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le CA 2022 tel qu'il a été présenté.

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 042-254200215-20230316-2023032-DE



Pour extrait certifié conforme au registre

Lorette, le 17/03/2023

Le Président,

L. FRANÇOIS



Le Secrétaire

Louis MARAS